Tableau n° 1.2.19 Affections professionnelles provoquées par le furfural et l'alcool furfurylique

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Rhinite récidivant en cas de nouvelle exposition au risque confirmée par test.  Asthme objectivé par explorations fonctionnelles respiratoires récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmé par test.  Conjonctivite récidivant après nouvelle exposition au risque.  Dermite eczématiforme récidivant en cas de nouvelle exposition au risque.  Dermite eczématiforme récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmée par un test épicutané.	7 jours 7 jours 15 jours	Travaux exposant aux émanations de furfural et d'alcool furfurylique utilisés comme :  Solvants, réactifs ;  Agent de synthèse des pesticides, de médicaments ou de matières plastiques en particulier pour la préparation et l'utilisation de moules en fonderie ;  Accélérateurs de vulcanisation du caoutchouc.